



Monastir, le 3 octobre 2022

## COMMUNIQUE

### Concours de résidanat Novembre 2022 Dépôt de candidature

Le concours de résidanat en pharmacie est prévu pour le 24 Novembre 2022 et jours suivants.

Les dossiers de candidature doivent être déposés

**du Lundi 10 Octobre Jusqu' au le lundi 24 Octobre 2022.**

**De (09 heures à 12h et de 14h à 16 heures) au service des stages de la faculté de Pharmacie de Monastir.**

Les documents nécessaires pour constituer un dossier de candidature sont :

- Une demande de candidature au nom de Mr Le Ministre de la Santé avec Nom, prénom, adresse postale, numéro téléphone et adresse électronique. Pour les pharmaciens de la santé publique candidat dans le cadre de la formation continue préciser le lieu du travail et l'identifiant unique
- 2 copies de la CIN (copie du Passeport pour les candidats étrangers)
- 2 Extraits de naissance
- 2 photos d'identité
- 2 copies du numéro du compte courant (bancaire ou postal)
- Bulletin n°3 ou récépissé de dépôt.



- Une copie certifiée conforme du diplôme national de pharmacien ou de docteur en pharmacie, ou du diplôme étranger ainsi qu'une copie conforme de l'attestation de l'équivalence du diplôme étranger.
- Pour les étudiants n'ayant pas encore soutenu leur thèse, joindre une copie de l'attestation de validation des stages **et** les copies des relevés de notes **ou** des attestations de réussite du 2<sup>ème</sup> cycle (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année pharmacie) justifiant la validation des enseignements théoriques et pratiques .
- Pour les candidats militaires joindre une copie d'un justificatif de l'engagement

**Tout dossier incomplet ne sera pas retenu et le candidat ne sera pas convoqué pour les épreuves écrites du concours.**

**\*les candidatures peuvent être déposées auprès du service personnel juxta médical (Mr Hafedh Ben Said au ministère de la santé).**